

2009

Le Petit Journal d'Hautefage La Tour

Sommaire

- ✓ Ecole Georges Brassens Page 2
- ✓ En bref Pages 2 et 3
- ✓ Travaux Page 2
- ✓ Station d'épuration Page 3
- ✓ Construction de logements sociaux Page 3
- ✓ Vite dit, vite lu Page 4
- ✓ Artisans et commerçants de la commune Page 5
- ✓ La vie des associations Services pratiques, urgences Page 6

E
d
i
t
o

Attendre des jours meilleurs

J'aurais pu, comme c'est de coutume, vous présenter les traditionnels vœux de fin d'année, mais une grande inquiétude qui est en moi, m'oblige à vous faire part de mes sentiments sur la situation préoccupante que nous vivons et que nous allons vivre.

On ne peut qu'être choqué d'entendre, aux premières heures matinales, énumérer les cortèges de licenciement, de fermeture d'usines et d'entreprises, d'hôpitaux, de suppression d'enseignants et personnels encadrants, de privatisation du Service Public. On est loin, très loin, de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

Respecter l'esprit et la lettre de cette déclaration, c'est agir pour faire vivre tous les droits de la personne humaine. Cela s'oppose à la loi du profit. Ce n'est donc pas au peuple de payer les erreurs du monde de la finance, pas plus que la destruction de la planète.

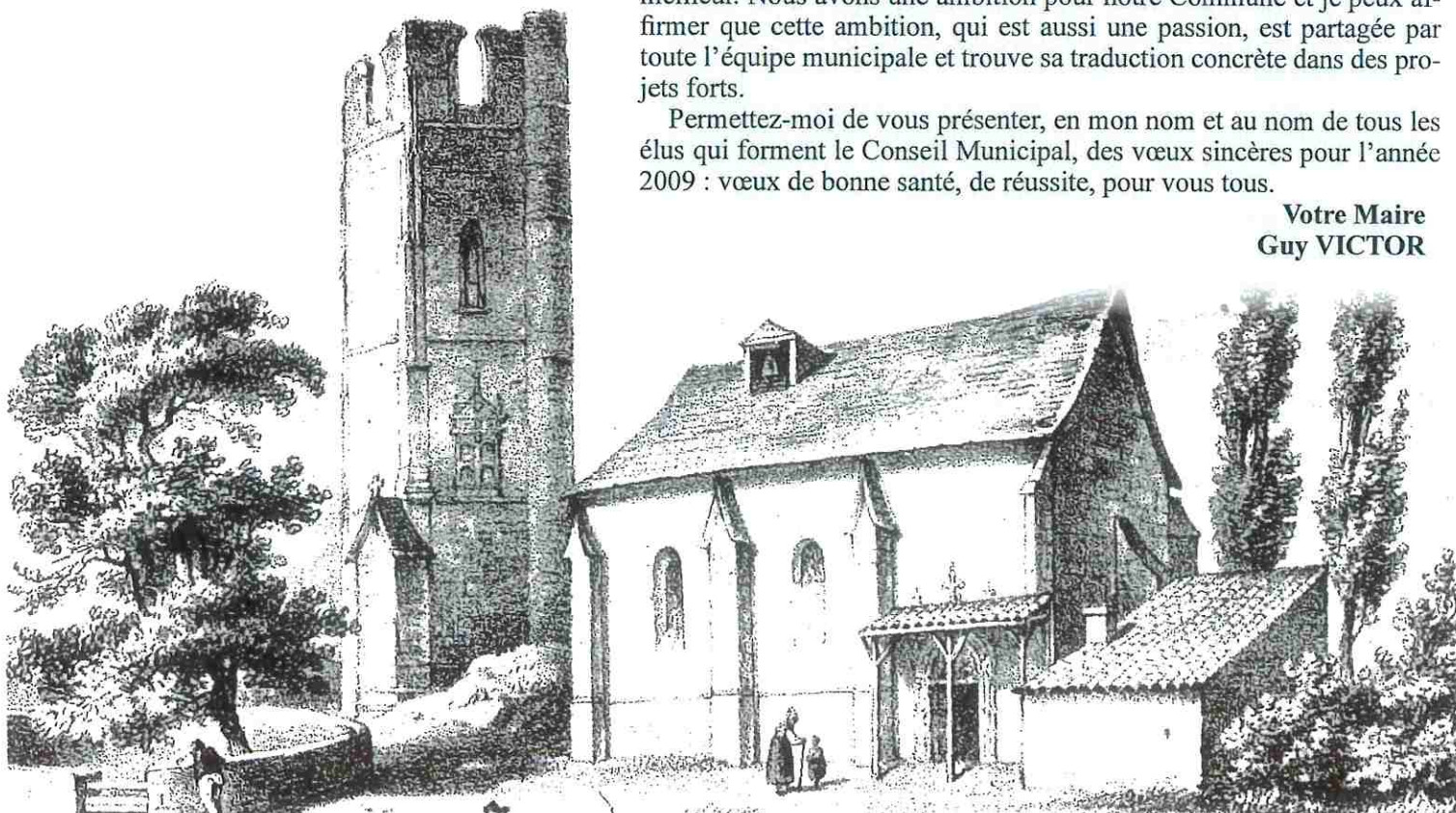
La crise, aussi financière qu'écologique, alimentaire qu'énergétique, semble ouvrir les yeux de certains de ses partisans sur la folie de ce système.

Au profit d'autres choix tels que le renflouement des banques et autres actionnaires prédateurs, l'État se désengage envers les collectivités locales et fait porter de plus en plus de responsabilités sur les communes, sans nous en donner les moyens. Comment pourrions-nous assumer le fonctionnement de nos communes et réaliser nos projets, aussi modestes soient-ils, sans subventions ?

Malgré ce constat pessimiste, il faut garder l'espoir d'un monde meilleur. Nous avons une ambition pour notre Commune et je peux affirmer que cette ambition, qui est aussi une passion, est partagée par toute l'équipe municipale et trouve sa traduction concrète dans des projets forts.

Permettez-moi de vous présenter, en mon nom et au nom de tous les élus qui forment le Conseil Municipal, des vœux sincères pour l'année 2009 : vœux de bonne santé, de réussite, pour vous tous.

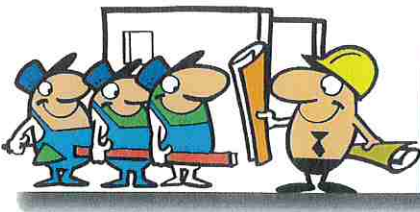
Votre Maire
Guy VICTOR



En bref

Recensement

Lors du dernier recensement de 2006 dont il avait été question sur le précédent Bulletin, la commune comptait 771 habitants, pourtant, grâce aux nouveaux lotissements et aux nouveaux résidents nous pouvons dire que notre population est de 926 habitants. Lors du prochain recensement, il ne fait pas de doute que nous aurons dépassé les 1000.



Projet de lotissements

La commune souhaite réaliser deux lotissements, le premier se situera à proximité du lotissement Imbert sur la parcelle section D n° 214 d'une superficie de 72 a 90 ca (7290 mètres carrés) qui est raccordable au tout à l'égout et le deuxième au lieu-dit « Mandreau » sur les parcelles 308 et 309 d'une superficie de 2ha 66a 60ca.(26 660 m2)

Chemins ruraux

Un important programme de travaux a été réalisé sur les chemins ruraux de la commune. Sont concernés par ces travaux, les chemins de La Grange, Sigalières, Labau, Lascanals, Granges Basses, Capelle, Pech de Bertrand, Pech d'Oueilles, Bétou, Guillamou, Place de la Mairie, Place de la Salle des Fêtes, Pignol, Maguebal, La Guiraudie, Lasbrugues, La Malausie, Sous Labarbie et la Gare.

L'élagage et la mise en œuvre de grave-émulsion ont été effectués par le service voirie de la Communauté de communes du canton de Penne d'Agenais.

Montant de la prestation :
21910,72 € TTC

L'entreprise EUROVIA a réalisé le goudronnage.

Montant de la prestation :
40538,62 € TTC

Une signalétique sera bientôt mise en place à Bonneval, Piquepoul,



Effectifs 2008 - 2009 :

✓ Tout petits - Petits :	23
✓ Moyens - Grands :	23
✓ CP - CE1 :	21
TOTAL :	67

Travaux :

Des travaux de sécurité et d'entretien ont été réalisés pendant les vacances de l'été 2008 :

- Fourniture et pose de gouttières sur l'ensemble du bâtiment scolaire pour un montant de 3298, 57€ TTC
- Peinture de l'ensemble des boiseries extérieures : 3927, 21€ TTC
- Clôture de la cour en panneaux rigides avec construction d'un muret : 14375, 20 € TTC

Ces travaux ont été subventionnés à hauteur de 40% par le Département et 25% par l'Etat.

Cuisines

Comme cela nous avait été demandé

Ecole Georges Brassens

dans un compte-rendu d'inspection des cuisines effectué le 18/01/2008 par les services vétérinaires, le local cuisine de la cantine a été peint avec une peinture alimentaire et équipé d'un meuble de rangement en inox. La cantine est donc en conformité avec les règlements actuellement en vigueur.

Service minimum

Lorsqu'il y a grève des enseignants, l'Etat oblige les municipalités à garder les enfants. Peut-être une bonne initiative. Sauf que pour faire ce travail de garderie la loi, avec raison, impose que celui qui garde nos chères têtes blondes soit formé à ce métier. Or, nous n'avons pas, sur le territoire de notre commune, ce type de personnel. Et quand bien même en aurions-nous, croyez vous qu'une personne, formée à la garde des enfants, attendrait chez elle patiemment que les enseignants se mettent en grève pour travailler une journée ou deux par an ? Qui la paierait le reste du temps ? De quoi vivrait-elle ?

Il en va de même dans bien d'autres domaines.

Travaux



Mur du cimetière

La restauration du mur du cimetière est achevée.

Coût des travaux : 19000 € TTC

Ces travaux ont été réalisés en deux tranches, la première a consisté à piquer le mur, dégarnir les joints, sabler et rejointoyer. Lors de la deuxième tranche, un revêtement hydrofuge a été passé sur la totalité de la surface des murs du cimetière.

Pour ces travaux comme pour beaucoup d'autres, le Conseil Municipal a décidé de procéder à un appel d'offre et de choisir l'entreprise la moins disante.

Autres travaux

D'autres travaux ont également été entrepris.

- ✓ Mise en place d'un columbarium
- ✓ Mise en conformité électrique des cloches

✓ Travaux de rénovation du Monument aux morts. Pour ces travaux, le revêtement des 4 faces du soubassement en granit gris clair du Tarn fut réalisé ainsi que le remplacement des 4 plaques commémoratives en marbre par des plaques en granit du Tarn. 421 lettres gravées et dorées à l'or fin.



Construction de logements sociaux au bourg

⇒ Un permis de construire relatif à la construction de quatre logements sociaux dans le bourg a été accordé le 13/02/2008 à Habitayls, Office Public de l'Habitat du Lot-et-Garonne, pour l'aménagement de quatre logements : 2 (T4) et 2 (T3)

Compte tenu du montant de l'opération, il a été procédé à un appel d'offres ouvert qui portait sur dix lots. 35 entreprises ont répondu, mais les offres se sont avérées supérieures à l'estimation. Par conséquent, la commission d'appel d'offres a déclaré la procédure infructueuse et a procédé à une nouvelle consultation par marchés négociés.

Les entreprises les moins disantes ont été retenues. Le montant global de l'opération dépasse de 0,35% l'estimation qui est TTC de 404 248 €.

La réunion de coordination s'est tenue à la Mairie le 5 novembre 2008 pour fixer le planning des entreprises et le démarrage des travaux.

Entreprises présentes :

DE BARROS (Gros œuvre)
LAMARQUE
(Charpente / couverture)
BONHOURS
(Menuiseries extérieures)
LOPEZ (Plâtrerie / carrelage)
DELLEA (Peinture)
PLASTIC DECORS (Sols souples)
MIROVIL (Serrurerie)
MARQUEZ
(Electricité / chauffage)
PECHON (Plomberie)

Les logements devraient être terminés et disponibles à la location au mois de septembre 2009.

La municipalité prévient les habitants de la commune qu'il y aura des travaux qui perturberont la circulation en raison de la présence d'une grue. Cette perturbation durera six à huit mois. La municipalité s'excuse de cette gêne et demande aux habitants de se montrer patients.

Station d'épuration



Le triton palmé

La commune dispose d'une station d'épuration qui fut mise en service au cours de l'année 1978.

Le schéma d'assainissement réalisé lors de l'élaboration du PLU a conclu qu'il était indispensable de procéder à une réhabilitation de cet équipement âgé aujourd'hui de 30 ans.

Le Syndicat du Sud du Lot, auquel adhère notre commune, a intégré dans son programme 2007, la réalisation d'une nouvelle STEP, autrement dit Station d'épuration. La maîtrise d'œuvre a été confiée à IEI MARES, Ingénieur – Conseil Infrastructures et Environnement de

Villeneuve-sur-Lot.

Les travaux ont pris beaucoup de retard car l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA) s'est opposé à l'implantation du projet sur le terrain que nous avons retenu. Il s'agit d'une zone humide. Par conséquent, dans un but de protection de l'environnement, la loi nous impose de protéger ce type de lieu car les spécialistes de l'ONEMA y ont relevé la présence de tritons palmés. Pour ceux que cela intéresse, le triton palmé *Lissotriton helveticus* de son nom scientifique et anciennement *Triturus helveticus* Razoumovsky, est un amphibien urodèle, le plus petit des tritons européens. Il se rencontre fréquemment en Europe de l'Ouest. La coloration discrète du triton palmé le camoufle souvent très bien au fond des petites mares forestières remplies de feuilles. Il se cache aussi sur la litière forestière. Triton ou pas, les travaux devraient débuter sur une nouvelle parcelle au début de l'année 2009.

En bref

Lotissement communal «Les Terrasses de Loubas»

Le terrain situé au « Pech de Loubas » a été acheté par la commune le 15 février 2007. La conception du projet de lotissement et l'établissement du dossier administratif ont été confiés au cabinet de Géomètres-Experts Joseph Pascual par délibération du conseil municipal en date du 18 février 2008. Les différents intervenants (Syndicat des eaux du sud du Lot, France Télécom et le SDEE 47 Syndicat départemental d'Electricité et d'Energie) se sont réunis sur le terrain le 26 juin 2008. Pour ce qui est du réseau électrique, la ligne MTA (Moyenne tension) sera déposée et des travaux de dissimulation du réseau aérien seront effectués.

Le permis d'aménager a été délivré le 23 septembre 2008. Ce lotissement comporte 8 lots d'une superficie entre 1500 et 1600 m²

Les travaux engagés dans le cadre d'aménagement de lotissement sont financés par un budget annexe Lotissement. Il est important de savoir que ce budget annexe dégage une avance de trésorerie pour de futurs travaux. Cette réserve de trésorerie a été rendue possible grâce au travail bénévole de vos élus qui, maire en tête, se sont personnellement investis dans les travaux de viabilité des lotissements précédents. Cette réserve ne peut pas être investie ailleurs que dans d'autres travaux de même nature.

Urbanisme : le P.L.U.

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est approuvé depuis le 18/02/2008. Toute demande d'autorisation d'urbanisme et de permis de construire est instruite par la subdivision de l'Equipement de Villeneuve-sur-Lot, conformément aux règles en vigueur dans le P.L.U. Ce document - le PLU - est consultable en Mairie aux jours et heures d'ouverture.



Vite dit, vite lu

Projet sentier pédestre

Egalement en projet, l'aménagement d'un sentier pédestre dans le bois de « Las Carbounières ».

Eglise Notre-Dame

Les travaux de consolidation de la 2^{ème} voûte ont été réalisés par l'entreprise Vicentini courant du mois de mars 2008. Mais il fallut que le maire et son équipe municipale insiste beaucoup auprès de l'organisme par qui transite le financement, pour obtenir les sommes destinées à l'édifice.

Eglise Saint-Thomas

Une nouvelle porte en chêne a été réalisée à l'identique de l'ancienne et mise en place afin de sécuriser la chapelle. Coût de l'opération: 4390,91 € TTC.

La municipalité a également en projet de faire réparer la toiture. Toutefois, cela ne pourra se faire que si l'équipe municipale obtient les subventions

nécessaires ; or, comme il est écrit dans l'éditorial du maire, ces temps de crise ne sont guère propices à l'arrivée d'argent de l'Etat ou d'autres organismes.

Tour

Lors d'une réunion du 10 juillet 2008, une visite détaillée de la Tour a été effectuée en présence de M. Artigas, Technicien des services culturels et de M. Buchet, représentant du SDAP (Service Départemental Architecture et Patrimoine).

Lors de cette rencontre, il a été constaté que d'importants travaux de restauration étaient indispensables à la pérennité de cet édifice et par conséquent la mission de maîtrise d'œuvre devait être confiée à un architecte spécialisé.

Après avoir procédé à une publicité conformément à la règle du code des marchés publics, la commission

d'Appel d'Offres dans sa séance du 30 septembre 2008 a retenu M Stéphane Thouin, Architecte des Monuments Historiques pour la maîtrise d'ouvrage de la restauration générale extérieure et intérieure de la Tour.

Il est prévu une réalisation des travaux en 4 tranches étalées sur plusieurs exercices. Autrement dit, la restauration de la Tour va durer assez longtemps.

La première tranche porte sur la réfection des façades, des pinacles et de la balustrade afin de permettre au plus vite l'enlèvement des filets de protection. Sur chacune des façades, en attendant la pose des menuiseries, les baies seraient fermées avec des panneaux provisoires pour interdire l'accès aux pigeons.

La deuxième tranche concerne la toiture principale qui est couverte en ardoises. Les ardoises posées au crochet seront

remplacées par des ardoises clouées.

La troisième tranche sera consacrée à la démolition de l'ancien château d'eau installé à l'intérieur de la Tour et à la restitution des planchers aux différents niveaux de l'édifice.

La quatrième tranche portera sur les travaux de restauration intérieure avec mise en valeur du bâtiment et accessibilité du public. La Tour deviendra ainsi un véritable monument touristique.

Compte tenu de la situation économique actuelle, les différentes phases seront réalisées à condition d'obtenir, avant le début de chacune d'elles, l'accord de l'Etat et du Conseil Général sur leur participation financière à hauteur suffisante. La Mairie seule ne peut pas entreprendre de tels travaux de restauration.

Démographie

Naissances :

BRONDEL—BAGILET Ambre

15 janvier 2008

DELMAS Lola

11 novembre 2008

DELPECH Noah

07 avril 2008

FROMENTIN Gabriel

11 janvier 2008

LESUEUR Maëlle

23 mars 2008

MÉRELLE Camille

04 juillet 2008

MEYNARD Adélie

16 mai 2008

ROGER Cassie Clara

26 juin 2008

THIÈRES-ALVAREZ-URIBARRI

Gala

09 juin 2008

Mariages :

✓ **DACONCEIÇAO FERNANDES**

Ruiz - **BOUDIE** Vanessa

19 juillet 2008

✓ **HOESSLER** Patrick

- **RIEMANN** Monique

09 août 2008

✓ **PETIT** Christian

- **QUEYSSY** Josiane

26 juillet 2008

✓ **ROGER** Fabrice -

A MMAR Patricia

08 novembre 2008

✓ **VICTOR** Jérôme -

JORDAN Marie

26 juillet 2008

Décès :

BERGOGNE Olivier

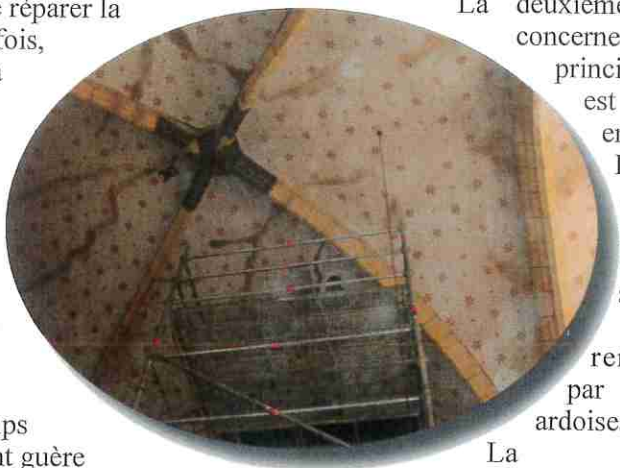
15 juillet 2008

Hû Jean-Marie

04 janvier 2008

ORLEACH veuve BELDO Elise

02 novembre 2008



Le Petit Journal d'Hautefage La Tour

Directeur de Publication

Guy Victor

Conception, rédaction, réalisation

EDITO

05 53 67 04 00

Imprimé en Mairie

Les artisans et commerçants de la commune



ALIMENTATION - RESTAURATION

Epicerie au P'tit Bonheur - Sylvie Jeannot - Pièce de Hautefage – Tél : 05 53 01 29 69
Boulangerie - Fabien Vuilleumier – Le bourg – Tél : 05 53 49 30 37

AGRICULTURE



Fruits gros et détail – Jean-Louis Masson - Le Triadou - Tél : 05 53 49 31 03
Taille d'arbre – Jean-Luc Fillol – Labarbie – Tél : 05 53 41 49 59
Travaux agricoles – Roland Lebot – Rte d'Auradou Lascouette – Tél : 05 53 49 31 13
Travaux agricoles et travaux publics – Sarl J-P Branquet – Laurespic – Tél : 05 53 49 30 23

BÂTIMENT

Installation chauffage – Bruno Aussignac – Labarbie – Tél : 06 70 80 96 40 et 05 53 49 08 92
Bâtiment – Sarl Cardoso et frères- Bonneval – Tél : 05 53 49 32 49

Plâtre traditionnel- cloisons- isolation - Jérôme Victor- Granges Basses - Port. :06 83 11 01 16
Tél. : 05 53 49 46 52

Maçon traditionnel - Eric Membrilla - Font de Loubas - Tél. : 05 53 36 75 62
Terrassements travaux publics et agricoles. Sarl Tapp – Bernou Jean-Pierre - Mazet
-Tél : 05 53 49 31 42 - Port. : 06 74 39 41 95

Peinture Bâtiment – Philippe Leymat - Bertrand - Tél : 05 53 40 99 14
Plomberie Zinguerie- Electricité - Jean-Claude Tola† Piquepoule- Tél : 05 53 41 42 93
Dépannage et installation électricité- Chauffage – Plomberie - Jean-Claude Lacombe
- Lotissement Labau - Tél : 06 85 91 96 06 et 05 53 49 14 19

Maçon - Tailleur de pierres - Collié Patrice - Lagrange - 05 53 49 34 46
Maçon-charpentier - Mandreau - Manuel Fernandez - 05 53 40 63 46

MÉCANIQUE- TÔLERIE



Mécanicien – Serge Richaud – le bourg – Tél : 05 53 49 30 84
Carrosserie-Tolerie – Gérald Montmarty- Le bourg – Tél : 05 53 36 66 64
Chaudronnerie – serrurerie – Jean-Marc Scrima - Tél : 06 17 53 02 95 et 05 53 01 02 61

SANTÉ

Infirmière – Danielle Sonilhac – le bourg – Tél : 06 80 30 33 40 et 05 53 49 30 75

DIVERS

Pyrotechnique – Sarl ATPM – le bourg – Tél : 05 53 49 36 66
Radiesthésie – Christian Bortotto – Cessac - Tél : 05 53 49 31 33
Torrefaction – Sarl Leboncafé – Camp Del Sourd – Tél 05 53 49 26 46
Parc-Jardinage-Elagage - Didier Guillemain. 14 Résid. de Labau – Tél : 05 53 41 78 70
Graphiste – Pierre Cambon - La Grange – Tél : 05 53 41 05 26

Potier – Jambois T. - Pignol – Tél 05 53 49 38 76

Souffleur de verre - Pignol – Tél 05 53 49 38 76

Peintre en décors - Rominger M. - Pignol – Tél 05 53 49 38 76

L'Atelier Corporel – Catherine Boullenger – Sablas – Tél 05 53 49 31 24

Coiffure à domicile - Dominique Gras - Galapian - 06 62 93 71 97

Cette liste n'est pas exhaustive. Si vous souhaitez y figurer (lors de la prochaine édition du « Petit Journal d'Hautefage ») veuillez vous signaler auprès de la mairie. Il en va de même pour tout changement.



La vie des associations



SYNDICAT D'INITIATIVE - COMITÉ DES FÊTES

Président : André Berdinelle

Tél : 05 53 41 43 45

Vide-Grenier - Repas champêtre - Championnat de France de course de côte motos toutes catégories.

LOUS ESCARABILLATS (Ouvert à tous)

Présidente : Michèle Berdinelle-

Tél : 05 53 41 43 45

17 mai : repas annuel

- jeu de scrabble : le mercredi à 14 heures en hiver et à 14h30 en été - le premier jeudi du mois, réunion avec loto et goûter.

SOCIÉTÉ DE CHASSE « LA DIANE »

Président : Jean-Louis Masson

Tél : 05 53 49 31 03

Banquet annuel : le dimanche 19 Avril, salle des Fêtes d'Hautefage . Repas sanglier le 25 juillet et concours de pétanque.

Assemblée générale du groupement en Août

Soirée animée en fin de saison automnale.

ECOLE AURADOU - HAUTEFAGE



Loto à la salle des fêtes d'Hautefage le 31 janvier 2009.

Services Pratiques Urgences

Samu : 15

Pompiers : 18 Portable : 112

Gendarmerie : 17

Hôpital Villeneuve : 05 53 40 53 40

Smur : 05 53 01 80 80

Centre anti-poison : 05 61 49 33 33

Gendarmerie Penne : 05 53 49 64 25



MAIRIE :

Ouverture : Lundi au vendredi 9h à 12h et de 14 à 18h

Fermée le lundi et le mercredi après midi .

Tél : 05 53 49 31 20 - Fax : 05 53 71 08 38

Ecole maternelle et primaire Georges Brassens :

05 53 49 30 60

Ecole primaire Auradou : 05 53 41 30 59

AGENCE POSTALE :

Hautefage : 05 53 49 31 00

Lundi au vendredi de 8H45 à 11h45

Samedi 9h30 - 11h30.

Penne d'Agenais : 05 53 41 24 14

Lundi au vendredi 9h à 12h et 14h à 17h

Samedi 9h à 12h

CANTINE :

Le menu est établi par une diététicienne. Presque tous les enfants mangent à la cantine ce qui nécessite deux services.

Prix par enfant : 28,80 € la carte pour 16 repas.

CENTRE AÉRÉ :

à Penne d'Agenais à Ferrié

Les horaires d'accueil vont de :

7h30 à 9h30 le matin, de 13h à 14h30 l'après midi et de 17h à 18h30 en soirée.

Le Centre de Loisirs assure une permanence le lundi, mardi, jeudi de 9 h à 12h et de 14h à 17 h

Ferrié :

05 53 41 34 05 ou 06 84 36 26 06

Service de car gratuit :

Station service de Hautefage : 8h22 et 17h42

N'hésitez pas à confier vos enfants au service de ramassage, car sinon il risque d'être supprimé.

AIDE À DOMICILE :

A.D.M.R. : Laroque: 05 53 66 19 79 -

St Sylvestre : 05 53 41 35 61

A.S.S.A.D : Penne: 05 53 41 74 84

Laroque : 05 53 95 95 88

Un nouveau service sur notre commune :

Portage de repas - ASPAM - Montaigu de Quercy

Tél 05 63 39 96 07

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES (gratuit) :

05 53 71 16 91, mercredi, vendredi matin de 9h30 à 12h à Penne d'Agenais, Ferrié route de la Gare.